

PREFECTURE DE LA SARTHE
**DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL**
Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique

BILAN DE LA CONSULTATION DU PUBLIC

La consultation du public relative à la demande de dérogation pour la destruction, l'altération ou la dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'animaux d'espèces animales protégées et la capture ou la perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées sur la commune d'Allonnes, en vue de la création d'un entrepôt logistique, présentée par la société LE HENAFF, a été organisée du 7 mars 2018 au 21 mars 2018 par voie électronique sur le portail de l'Etat en Sarthe, par arrêté préfectoral n° DCPAT 2018-0065 du 6 mars 2018.

Aucune observation du public n'a été transmise au cours de la durée de cette consultation.